



Gestion Résiliente et Ecologique des Espaces
de Nature en Ville

Communiquer auprès des habitants

De quoi s'agit-il ?

Communiquer, c'est transmettre, informer, et partager les bons gestes. Pour la gestion écologique, il s'agit de sensibiliser sur le fonctionnement des écosystèmes et leurs fragilités, sur les services qu'ils rendent aux humains (santé et bien-être, gestion des risques, atténuation des changements climatiques...) et sur les actions pour les préserver.

Il existe de multiples façons de communiquer auprès des habitants aujourd'hui : réseau sociaux, forum grand public, ateliers participatifs, documentaires, spots publicitaires... De nombreuses institutions et associations œuvrent en ce sens.

Pourquoi le faire ?

Le besoin de communication est souvent issu d'un sentiment d'incompréhension de la part des usagers. Il est alors essentiel de communiquer pour expliquer et faciliter ainsi l'acceptation ou l'appropriation des changements de paysages ou d'usages induits par les nouvelles pratiques de gestion.

Communiquer sur la gestion écologique, c'est aussi un moyen de faire connaître et réapprendre les bons gestes au quotidien

(jardinage, consommation, économie des ressources...). La communication peut s'appuyer sur des expertises variées et des expériences à vivre en extérieur, dans des jardins ou espaces naturels (observation faune-flore, chantier collectif de plantation).

Enfin, les pratiques de gestion écologique et la réglementation évoluent régulièrement, la communication est un moyen de se tenir à jour pour toujours mieux préserver la biodiversité.

Comment le faire ?

Les entreprises, les collectivités et les institutions doivent être motrices dans ces démarches. Elles peuvent tout à la fois :

- Faciliter les remontées d'information et répondre aux questions posées par les habitants en mobilisant élus, directeurs et agents pour porter le même message ;
- Concevoir une communication qui donne un sens et une cohérence globale aux actions menées ;
- Organiser la communication selon trois grands axes :
 - sensibiliser, pour redonner du sens et porter un regard nouveau sur les espaces verts ;
 - enseigner, pour apprendre les bonnes pratiques et mieux connaître la biodiversité ;

- agir, pour impliquer et valoriser les auteurs des changements.
- Proposer des actions sur le terrain (animations pédagogiques, chantier participatif...) avec l'intervention d'experts variés (sur le paysage, l'ornithologie, la botanique...) ;
- Relayer un maximum d'informations via les réseaux sociaux (avec de belles images ou de courtes vidéos pour expliquer les actions, favoriser l'attachement à la nature et renforcer l'envie de protection) ;
- Initier des actions lors d'événements locaux, nationaux ou internationaux (comme les jours des « journées mondiales ») pour bénéficier d'un relais médiatique ;
- Soutenir les actions déjà initiées par des associations naturalistes ou collectifs d'habitants qui agissent en faveur de la biodiversité.



Quelques exemples

Des sorties « patrimoine » avec le parc naturel régional pour mieux connaître et préserver la nature (Martinique)

Outil d'animation et développement territorial, le Parc naturel régional de Martinique (PNRM) organise tout au long de l'année des sorties thématiques ouvertes à tous. Il s'entoure d'animateurs, scientifiques ou techniciens, qui abordent un sujet lié avec la préservation des milieux. A pied, en bateau, en kayak ou en salle, tous les formats sont proposés pour toucher un public le plus large possible : habitants et touristes, sportifs, familles... Ces occasions sont uniques pour pratiquer une activité physique et sportive, être en contact avec la nature et mieux la comprendre avec les présentations des intervenants. Selon les modalités d'organisation, les animations proposées sont gratuites ou payantes.



Des ateliers naturalistes pratiques sur la biodiversité des milieux urbains (Guyane)

Dans le cadre de projets de préservation de la biodiversité en milieu urbain (projets Trames et Life4best), le GEPOG (Groupe d'étude et de protection des oiseaux de Guyane) a mis en place des ateliers pratiques de terrain. Ce programme d'information et d'animation à destination du public et des scolaires a pour objectif de constituer un réseau de participants pour faire entrer la biodiversité de proximité dans les jardins et l'espace public. Il s'agit également de promouvoir auprès des collectivités et des aménageurs du territoire des modes de gestion et de conception des projets permettant à la fois d'observer et de garantir un lieu de vie et d'alimentation des espèces communes.



Crédit : GEPOG

Les « Ateliers de la Biodiversité » pour les acteurs du tourisme (Martinique)

Portés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique (CCIM), l'Office de l'Eau et la marque Qualité Tourisme, les ateliers « Tourisme et Biodiversité » ont pour objectifs d'inciter les acteurs du tourisme à devenir des ambassadeurs de leur environnement et de les accompagner dans cette voie. Une quarantaine de professionnels (engagés dans la démarche Qualité Tourisme ou déjà labellisés) ont participé à ces ateliers de terrains organisés sur 3 jours sur la biodiversité de la Martinique. En compagnie de spécialistes de l'environnement, ils ont découvert les richesses et spécificités de leur territoire (faune, flore, écosystèmes) et ont appris à mieux les préserver. L'objectif est désormais de partager ce savoir et ces recommandations (bonnes pratiques pour préserver les milieux et les espèces) auprès de leur clientèle.



Crédit : CCIM



Crédit : CCIM

Pour aller plus loin :

- **Parc naturel régional de Martinique. Actualités.** <http://pnr-martinique.com/actualites>
- **CCI Martinique. Atelier terrain Tourisme et Biodiversité.** https://www.martinique.cci.fr/detail_article.aspx?card=22847
- **Groupe d'étude et de protection des oiseaux de Guyane (GEPOG). Milieux urbains.** <http://www.gepog.org/Nos-actions/Milieux-urbains>